

**Fiche de candidature
 Examen d'entrée dans l'Enseignement Public
 Niveaux 1^{re} et terminale générale ou technologique
 - SESSION 2021 -**

I – Renseignements concernant le candidat :

NOM et prénom de l'élève : Date de naissance :

Nom du représentant légal :

Adresse :

.....

Téléphone : Courriel :

Etablissement fréquenté en 2020/2021 :

Etablissement fréquenté en 2019/2010 :

Dernier établissement public fréquenté : Année :

II – Demande d'admission en classe de :

Première : **Voie générale** ou **Voie technologique**
 Pour la voie générale, préciser les 3 enseignements de spécialité souhaités : -
 -
 -
 Pour la voie technologique, préciser la série :

Terminale : **Voie générale** ou **Voie technologique**
 Pour la voie générale, préciser les 2 enseignements de spécialité conservés : -
 -
 Pour la voie technologique, préciser la série :

III – Pour les élèves présentant un handicap permanent ou une limitation temporaire d'activité :

demande d'aménagement d'épreuves : oui non

Si oui : remplir la fiche d'aménagement des épreuves (site de l'académie de Nice → Examens et concours → Handicap : informations et formulaires) <https://eduscol.education.fr/1224/les-amenagements-d-examens-pour-les-eleves-en-situation-de-handicap>
 ou joindre la notification MDPH* obtenue pour le passage du brevet des collèges

IMPORTANT : Toute personne, candidate à un examen et présentant un handicap, est fondée à déposer une demande d'aménagement des épreuves de cet examen.

*MDPH : Maison départementale du handicap

Date et signature du (des) représentant(s) légal(aux)

EXAMEN D'ENTREE	VOIE GENERALE	VOIE TECHNOLOGIQUE - TOUTES SERIES CONFONDUES
PREMIERE	Français - 2h Sciences - 2h (Maths, Sciences physiques, SVT) LV1 - 1h	Français - 2h Mathématiques - 2h LV1 - 1h
TERMINALE	Spécialité souhaitée 1 (2h) Spécialité souhaitée 2 (2h) LV1 - 1h Histoire-Géographie (1h)	Spécialité de la série technologique sollicitée 1 (2h) Spécialité de la série technologique sollicitée 2 (2h) Mathématiques - 2h LV1 - 1h

Important : l'**admission en Terminale** sera subordonnée aux résultats obtenus aux épreuves anticipées de Français ou à défaut à un test organisé dans l'établissement ainsi qu'à la note obtenue à l'épreuve ponctuelle de spécialité non conservée, le cas échéant.

Cette fiche complétée et accompagnée **impérativement** de :

- La photocopie du livret de famille (pages parents et enfant concerné)
- La photocopie de la pièce d'identité du candidat
- Un justificatif de domicile du représentant légal (une attestation d'hébergement n'est pas recevable)
- Les relevés de notes (ou bulletins) de l'année précédente ET de l'année en cours
- *le cas échéant*, la photocopie du jugement de divorce précisant le parent ayant obtenu la garde de l'enfant et fixant le lieu de résidence

est à retourner **pour le 12 avril 2021** au plus tard au lycée centre d'examen

GESTION DES DONNEES PERSONNELLES

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la DSDEN 06 - DEAE en vue de la gestion des candidatures à l'examen d'entrée dans un établissement public des Alpes-Maritimes.

La base légale du traitement est une mission d'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : personnels autorisés des services de la DSDEN 06 et des établissements scolaires concernés.

Les données sont conservées pendant 1 an.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant pour les rectifier.

Pour exercer ce droit ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif vous pouvez contacter : examen.public06@ac-nice.fr ou dpd@ac-nice.fr

Si vous estimez après nous avoir contactés que vos droits "informatiques et Libertés" ne sont pas respectés vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.